

Budget : un peu pour tout le monde

La Fédération Wallonie-Bruxelles a bouclé son budget 2018. L'exercice traduit un « redéploiement » de l'institution, selon le ministre-président Rudy Demotte qui a annoncé des investissements dans les différentes compétences communautaires.

La croissance du PIB a permis une augmentation des recettes de la Fédération de 250 millions d'euros. Les dépenses s'accroîtront quant à elles de 158 millions, dont 72,5 millions qui permettront de confirmer les engagements pris et 64,6 millions pour des dépenses nouvelles. Et il y en a un peu pour tout le monde.

L'an prochain, 84 millions seront consacrés au Pacte d'excellence pour l'enseignement, dont, entre autres, 24 millions pour les bâtiments scolaires, 23,6 millions pour l'encadrement en maternelle, 2,5 millions pour renforcer la gratuité scolaire et 1,85 million pour la lutte contre le redoublement.

Des expériences pilotes de repas gratuits, de qualité, à base de produits locaux seront lancés dans l'enseignement maternel. Budget : 2 millions.

Recherche fondamentale : revalorisation record

Le refinancement de l'enseigne-

ment supérieur monte de son côté à 39 millions.

En vue de conclure un nouvel accord non-marchand, 15 millions sont prévus l'an prochain et 25 millions en 2019.

Le montant affecté au statut des accueillantes d'enfants augmente de 8 millions. Une enveloppe de 3 millions servira aux haltes-garderies. Le plan Cigogne pour la création de places d'accueil pour l'enfance voit ses moyens croître d'1,5 million. Conformément au contrat de gestion, la dotation de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) augmente de 30 millions.

Le gouvernement investit également dans la recherche fondamentale : 8 millions d'euros supplémentaires auxquels s'ajouteront les 14 millions d'euros du financement EOS (Excellence of Science) tirés du fédéral. Au total, le budget s'accroît de 15 %. Jamais le Fonds de Recherche Scientifique n'avait connu une telle revalorisation, selon le ministre de la Recherche, Jean-Claude Marcourt.

Le secteur de l'aide à la jeunesse reçoit un second refinancement de 11,5 millions. Les Maisons de justice recevront 522 000 euros de plus, dont près de la moitié servira à la lutte contre la radicalisation dans les prisons. Chaque centre de jeunes recevra un emploi supplémentaire d'ici 2019. ■